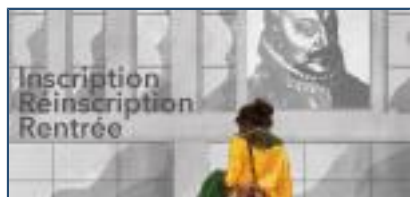


Inscriptions et rentrée 2018

Du 6 juillet 2018 au 13 octobre 2018



Dès le vendredi 6 juillet 2018

Nouveau : dès le 1^{er} juillet 2018 et **préalablement à votre Inscription administrative (IA)**, vous devrez vous acquitter de la **Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC)** auprès du CROUS.

Visitez le portail national etudiant.gouv.fr

Les inscriptions administratives (IA) commencent

Que vous soyez lycéen ou en cours de cursus universitaire, préparez dès le 6 juillet 2018 votre **inscription ou réinscription administrative (IA)** à l'Université Bordeaux Montaigne (et avant le 23 juillet 2018 pour certains masters).

Retrouvez toutes les infos relatives aux inscriptions

dans nos pages dédiées de l'Espace Étudiant

- * **Quand** ? À partir du 6 juillet 2018 et le plus tôt possible après publication de vos résultats définitifs.

Attention : interruption des inscriptions pendant la fermeture de l'université du 26 juillet au 19 août 2018. N'attendez pas le dernier moment ! Les inscriptions administratives en ligne ont lieu du 6 au 25 juillet et reprennent le 20 août 2018.

- * **Sécurité sociale étudiante** ? le régime évolue, informez-vous.
- * **Combien** ? Les frais d'inscription en détail.
- * **Comment** ? Découvrez la procédure.

Et après l'IA ?

- * Effectuez votre **inscription pédagogique**
- * Assistez aux **réunions de rentrée (obligatoire)** et consultez les **infos essentielles** pour bien préparer votre année à l'université.

Une question sur l'inscription ? Consultez notre [Foire Aux Questions](#)

Un problème ? Faites une demande sur [SOS-IA](#)



Espace rentrée 2018

Pour tout savoir sur les [inscriptions pédagogiques](#), les [réunions de rentrée...](#)

Visitez l'[espace rentrée](#)